

## Le « bien-être » de nos chevaux : non à une autoflagellation négative



par *Hubert Tassin – Président des P.P.*

**L**e « bien-être animal » est un sujet sensible. Il l'est d'autant plus qu'il est particulièrement médiatique au moment où le législateur débat de mesures nouvelles. À juste titre, les acteurs des courses, propriétaires, éleveurs, entraîneurs, jockeys et sociétés de courses, se soucient de prendre leur part de la nécessaire communication dans ce domaine. La presse hippique s'en fait bien légitimement le porte-voix.

Le monde des courses n'a cependant pas attendu que ce débat soit à la mode pour se préoccuper de ces sujets. L'évolution du code des courses depuis plus d'une décennie en témoigne. Ainsi, il y a une dizaine d'années, notre association avait proposé aux autres syndicats de propriétaires et d'éleveurs de consacrer un pourcentage des cotisations prélevées pour constituer un fond de soutien à la reconversion. Une proposition restée alors lettre morte.

### Un plan opérationnel qui doit être soutenu par tous

C'est donc dans un contexte médiatiquement très sensible que l'Institution des courses met en branle, sous l'égide de la Fédération des Courses, un plan d'actions opérationnel « bien-être équin ». Il s'agit de

**Vendredi 5 janvier 2021 - N°334**

favoriser toutes les initiatives allant dans ce sens -et elles sont nombreuses- et aussi de le faire savoir. Les chantiers de réflexion sont multiples, d'ordre juridique (le code des courses), vétérinaire, statistique et bien sûr médiatique. Mais le plus important réside dans le titre même de cette politique que nous devons développer : il doit s'agir d'un plan d'actions et pas d'une simple réflexion.

Laisser prospérer le débat sans y participer, sans s'exprimer et sans agir, ce serait se laisser entraîner sur une pente dangereuse qui amènerait petit à petit les amoureux des chevaux que nous sommes en position d'accusés, à demander l'interdiction des courses d'obstacle, qui seront d'abord visées, avant que le Trot ne soit montré du doigt pour ses harnachements ou ses « déférés ». A terme, ce sont les courses dans leur ensemble qui seraient alors dans l'œil du cyclone.

Comme il a été justement souligné dans une édition de *Jour de Galop* largement consacrée à ce sujet, les meilleurs porte-paroles sont les acteurs des courses, entraîneurs, éleveurs, propriétaires, jockeys, et les professions qui les servent comme les pré-entraîneurs, les vétérinaires, les maréchaux ferrants, les spécialistes de l'alimentation équine, les personnels des sociétés de courses et des centres d'entraînement... Eux et bien d'autres vivent par et pour le cheval et savent de quoi ils parlent. C'est pourquoi les associations représentatives doivent, à la mesure de leurs moyens, apporter aussi leur soutien à la pédagogie que l'Institution des courses a commencé à développer. C'est ce qui a motivé notre initiative, après consultation de la Fédération, de diffuser sur notre chaîne Youtube, le film réalisé sur ce sujet au nom du Trot et du Galop.

## Pas d'autoflagellation contre-productive

Comme souvent en matière de communication, il faut se méfier de toutes caricatures. On trouvera toujours quelques mauvais exemples que nos détracteurs voudront monter en épingle. Mais, pour l'essentiel, les acteurs des courses n'ont attendu personne pour apporter à leurs chevaux et aux chevaux dont ils ont la charge, des soins, des attentions qui témoignent, très au-delà d'une nécessité de soigner un cheval, d'un amour désintéressé de tous les instants.

Le plan d'action présenté par Pierre Préaud pour la Fédération des Courses évoque les nécessaires opérations « portes ouvertes ». Il suffit –hors période de pandémie- d'aller dans les haras normands lors de la *Route des Etalons* pour s'assurer de la qualité des installations prévues et du souci porté aux étalons, aux poulinières et aux jeunes chevaux. Il suffit de regarder le rythme de travail d'un entraîneur pour comprendre que s'il consacre sa vie aux chevaux, c'est parce qu'il les aime. Il suffit de voir vibrer un propriétaire ou un éleveur dans un herbage, dans un centre d'entraînement ou sur un hippodrome pour comprendre qu'il y a un cœur qui bat.

Collectivement, nous voulons le meilleur pour nos chevaux et cela se traduit dans le quotidien. Il faut aussi faire savoir que, dans le domaine de la protection du cheval, nous avons fait beaucoup : évolution du code des courses, lutte contre le doping, reconversion des chevaux de courses en fin de carrière, investissements lourds pour sécuriser les pistes et les obstacles, trophées pour rendre hommage aux personnels des écuries et des haras qui sont en quelque sorte, les « premiers de cordée ».

Tout cela, il faut l'exprimer avec plus de conviction encore, le faire savoir pour mieux convaincre. Je le

dis avec force : nous n'avons pas à rougir de ce que nous faisons, bien au contraire. Nous avons à expliquer mais certainement pas à nous faire pardonner !

## Ne pas perdre son âme

Bien sûr, rien ne doit rester figé et on peut, on doit, toujours faire mieux. Il suffit parfois d'être plus attentif à l'application des règles existantes. Les commissaires ont depuis toujours le droit de s'opposer à la participation d'un cheval qui leur semble hors d'état de courir. Le nombre de coups de cravache, mais aussi la force du coup sont très réglementés. Toutes ces règles doivent s'appliquer avec une rigueur et une transparence accrues

Pour autant, prenons garde de ne pas sombrer dans une surenchère qui nous ferait perdre notre âme. Certains voudraient supprimer l'appellation « cravache d'or » oubliant que la cravache est un outil du cavalier et certainement pas un engin de torture. D'autres parlent de publier des données très précises sur les chevaux accidentés, ignorant peut-être que l'objectif final de certains de nos détracteurs est d'interdire l'exploitation des chevaux –et des animaux en général- et qu'un seul cheval mort au champ d'honneur sera un de trop, sur-exploité comme tel sur les réseaux sociaux.

Ne rentrons donc pas dans le jeu de la surenchère dans laquelle voudront nous entraîner les extrémistes du « bien-être animal ». Ce débat est trop important pour céder à la caricature ou à y répondre par d'autres caricatures.

Nous pouvons certes mieux faire et aussi mieux faire savoir. Mais nous n'avons pas à rougir de notre passion.

*Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à [associationpp@yahoo.fr](mailto:associationpp@yahoo.fr).*